

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/11/24-15-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis du CFVU du 5 novembre 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

Considérant que, les tarifs de 2020/2021 d'Aix-Marseille Université sont reportés à l'identique pour 2021/2022, avec l'ajout du tarif appliqué pour les redoublants (anciennement facturé sous la forme des droits d'inscription nationaux).

DECIDE :

OBJET : Approbation de la Politique tarifaire FC : Fourchettes de tarifs horaires par type de diplômes pour 2021/2022

Le Conseil d'administration approuve la tarification des frais de formation professionnelle établie à partir de fourchettes de tarifs horaires en fonction du type de diplômes, telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 31 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 24 novembre 2020,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



TARIFICATION DES FRAIS de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Année 2021/2022

Document ayant reçu l'avis favorable de la CFVU du 05 novembre 2020
Soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 24 novembre 2020

TYPE DE DIPLÔMES	Fourchette de tarif horaire (hors stages en entreprise)
Capacité en Droit	5,14 €
Capacité en santé	10 à 18 €
DAEU	7 à 11 €
Préparation aux concours Administratifs	8 à 20 €
Diplômes d'établissement (CU, CIU, CESU, CESIU, DU, DIU, DESU, DESIU) y compris le secteur santé	Tarifs spécifiques
DUT / Bachelor Universitaire de Technologie - BUT	6 à 17 €
DEUST	10 à 16 €
Licence	4 à 16 €
Licence professionnelle	6 à 25 €
Master	4,5 à 26 €
Diplômes d'Etat (dont santé)	Tarifs spécifiques
Diplôme d'ingénieurs	15 à 20 €
Doctorat	Tarifs spécifiques
Conventions groupes et conventions de partenariat	Tarifs spécifiques (à établir en fonction du nombre de stagiaires)
Formations courtes	Tarifs spécifiques (à établir en fonction du nombre de stagiaires)
Certification : C2i2e	Tarifs spécifiques
DCG + DSCG	Tarifs spécifiques
DPC	Tarifs spécifiques
Modules, Ateliers, Accompagnement individualisé (Bilan de Compétence, bilan de mi- carrière, etc.)	60 à 120 € en fonction de la prise en charge des OPCO ou financeurs.

Contrat de professionnalisation.	Tarifs spécifiques selon la prise en charge de l'OPCO et supérieure ou égale à 6€/heure ✓ Ce tarif inclut les *DIN + PVC. ✓ Aucun autre financement ne doit être demandé au stagiaire
----------------------------------	---

*Droits Nationaux d'Inscription + Participation Vie de Campus

CONVENTION OU CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE : en cas de contractualisation, le tarif applicable est le tarif connu au moment de la signature du contrat.

TARIF REDOUBLEMENT : 205 € pour une Licence, 278 € pour un Master et 415 € pour un Doctorat (anciennement facturé sous la forme de DIN), auquel s'ajoute une tarification de 200 € si existence d'un surcoût : frais de suivi, recherche de financement, correction de copies.

Pourront s'ajouter les frais suivants :

- ✓ Les frais de formation au prorata des heures d'enseignement suivies.
- ✓ 400 € pour le tutorat (mémoire, stage en entreprise, etc..)

Rappel : la redevance minimale après exonération est fixée à 50 € des frais de formation conformément à la délibération n°2019/05/28-03 du Conseil d'Administration ayant approuvé le 28 mai 2019 la révision des modalités d'exonération des frais de formation continue.